

## Mot du Maire

Chers Beaufortoises et Beaufortois,

Je n'ai pu que déplorer les actes de vandalisme (volets cassés en majorité) dont certains d'entre vous ont été victimes. Les gendarmes ont, bien sûr, été avertis aussitôt. Je rappelle qu'il faut porter plainte à la gendarmerie de Solre-le-Château dès la constatation des faits.

Ne vous laissez pas gagner par la psychose mais gardez "l'œil ouvert" et n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie ou la mairie si vous avez des indices sérieux.

Le principe de "PARTICIPATION CITOYENNE" auquel nous avons adhéré, n'attend que l'aval de Mme la Sous-Préfète qui doit nous réunir afin de signer une convention avec l'Etat. Nous sommes plusieurs communes dans ce cas et nous devons patienter. Cependant le Major Durant m'a promis de réunir les personnes qui se sont proposées comme "relais", prochainement.

La CAMVS a confirmé que la consultation des entreprises concernant le chemin de Ropsies était en cours; les travaux devraient suivre.

La benne à déchets verts va être retirée fin octobre : la CAMVS n'avait signé qu'un contrat de 6 mois.

Soyez assurés que je pèserai de tout mon poids pour qu'un autre contrat soit signé pour le printemps 2017.

Les déchetteries restent cependant ouvertes.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année.

Thérèse Pécher  
Maire de Beaufort.

## MAIRIE

### **Nouveaux horaires à partir du 3 octobre,**

L'accueil sera assuré par Audrey MILLIEN et la mairie sera ouverte

**le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h**

**et le mercredi de 12h à 16h, fermée le samedi.**

Permanence de Madame Le Maire le mercredi de 15h à 16h ou sur rendez-vous.



### **PHOTOCOPIES/FAX**

Nos services administratifs sont de plus en plus sollicités pour effectuer des copies/fax à titre personnel. C'est pourquoi, une participation financière à hauteur de 0.20 € à l'unité sera réclamée.

Pour information, d'autres moyens sont à votre disposition dans les postes, les imprimeries ou certains commerces.

Pour rappel, la mairie sert d'intermédiaire entre le citoyen et l'Etat dans vos démarches administratives.



### **❖ Bernard Arbonnier**

Le 6 septembre, disparaissait un enfant du pays, Bernard Arbonnier. Il a effectué ses premiers mandats avec Monsieur Louis Liénard de 1977 à 1989. Puis de 2001 à 2008 avec Monsieur Jean-Marie Contesse en tant qu'adjoint aux fêtes. De 2008 à 2014 avec Monsieur François Monet et, pour son 5e mandat, en tant que 1er adjoint, responsable des fêtes et associations.

Il a été à l'initiative de la première brocante qui continue toujours avec le même succès, l'élection de Miss Beaufort et participait activement à l'organisation des ducasses et fêtes du 14 juillet. Proche des associations, il était toujours disponible et attentif aux demandes de leurs présidents.



### ❖ Ecole niveau 1, rue Pasteur

Madame Navez (maternelles petits et moyens) et Madame Burlion (maternelles grands et CP) ont fait valoir leur droit à la retraite en juin.

Le 1er septembre, les 39 élèves du niveau 1 ont été accueillis par deux nouveaux enseignants. Madame Vainck chez les tous petits-petits-moyens et Monsieur Bulté, qui est aussi le nouveau directeur, chez les grands-CP. Des pleurs, mais aussi beaucoup de sourires étaient au rendez-vous lors de cette journée de rentrée.

Prochainement, vous pourrez aussi accéder au nouveau site internet de l'école à l'adresse suivante :

[beaufort-niveau1.etab.ac-lille.fr](http://beaufort-niveau1.etab.ac-lille.fr) Vous y trouverez toutes les informations sur les activités menées par vos enfants ou sur le fonctionnement de l'école.

Raoult Bulté

### ❖ Ecole niveau 2, ruelle Mailly

Trente-cinq élèves se sont retrouvés cette rentrée, sous le soleil que nous n'avons pas eu en juin ! Parmi eux, douze enfants ont quitté le niveau 1 pour rejoindre la classe de Mme Lambert en CE1, ce qui porte l'effectif total de la classe à vingt élèves. Les CM1-CM2 ont la chance d'être quinze dans leur classe, ce qui permet des conditions idéales de travail...

Cette année est évidemment placée sous le signe de la sécurité, avec le plan vigipirate toujours d'actualité et des exercices qui seront effectués dans ce cadre. Mais la rentrée 2016 marque aussi la mise en place des nouveaux cycles et des nouveaux programmes qui y sont associés. Le cycle 2 regroupe désormais les CP/CE1/CE2 tandis que le cycle 3 regroupe CM1/CM2/6ème. Autant de nouveautés auxquelles il va falloir s'adapter...

Cela ne nous empêchera pas de continuer notre collaboration avec le niveau 1 et de bâtir des projets communs pour les élèves. Sûr que nous serons très vite au mois de juin et à notre traditionnelle fête des écoles !"

Christelle Picotin

### ❖ Commémoration du 11 novembre, vous y êtes cordialement invités

Le rassemblement aura lieu à 10h45 à la mairie.

Le 8 mai, Joël Kerleau, commandant de la compagnie de la gendarmerie, a remis à Marcel Quinzin la médaille militaire, la troisième décoration française après la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération. Notre concitoyen, qui s'est battu en Algérie, déjà décoré de la médaille commémorative AFN, de la médaille du Djebel de bronze et de la médaille du mérite, sera mis à l'honneur dans notre commune après le rassemblement du 11 novembre.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.



### ❖ Nouveaux résidents

Que vous soyez locataires ou propriétaires, nouvellement arrivés dans la commune, nous vous demandons de bien vouloir venir vous signaler en mairie. Cela nous permet de faire connaissance et de vous inviter, vous ou vos enfants, aux diverses manifestations organisées dans la commune.

Les personnes souhaitant participer à la **cérémonie d'accueil**, qui aura lieu le 11 novembre après le défilé, peuvent s'inscrire dès à présent en adressant leurs coordonnées par mail à [mairie.beaufort@wanadoo.fr](mailto:mairie.beaufort@wanadoo.fr) ou **par téléphone au 03.27.67.86.02**.

### ❖ Travaux Mairie et Salle des associations

La rénovation intérieure est terminée depuis quelques mois. A l'extérieur, les travaux de mise en accessibilité et mise en valeur des bâtiments vont commencer très prochainement. Durée des travaux : 3 semaines.

### ❖ Fibre optique

Dans l'Agglo Mag n°19, Beaufort n'apparaît dans aucune des 2 listes des communes suite à une erreur d'impression. En fait, Beaufort se situe dans la zone d'initiative publique, donc à la charge de l'Agglo.

## ❖ Petites infos sur nos amis les bêtes

Vivre en harmonie avec les animaux

Les animaux sont les bienvenus à Beaufort. Avec beaucoup d'attention, de respect et un peu de civisme, la tranquillité règnera dans notre charmant village.

- Toute personne qui détient un animal de compagnie ou qui a accepté de s'en occuper doit être responsable de sa santé et de son bien-être (article 4 de la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie du 13 novembre 1987).



Délivrance de permis de détention de chien dangereux (loi du 20 juin 2008)

Vous êtes propriétaires de chiens dangereux de catégorie 1(attaque) et 2 (garde, défense), à ce titre vous devez être en possession d'un permis de détention qui remplace la déclaration en mairie. Ce permis vous sera délivré après avoir rempli les formulaires en nous fournissant certains documents afin de renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes contre ces chiens. Vous trouverez toutes les explications en vous rendant sur le site : [www.nord.pref.gouv.fr/vos démarches/autres démarches/chiens dangereux](http://www.nord.pref.gouv.fr/vos_démarches/autres_démarches/chiens_dangereux)

L'animal détenu par l'homme pour son agrément devient ce que l'homme le fait devenir.

## ❖ Taille des haies

Veuillez veiller à ce que les haies ou la végétation n'empiètent pas sur les trottoirs et la voie publique afin de préserver la circulation des piétons et de ne pas empêcher pas l'écoulement des eaux.

## ❖ Croix Rouge : démarchage

Pour continuer à agir, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître au grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison qu'elle nous a déclaré son intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation à Beaufort **du 7 novembre 2016 au 3 décembre 2016, à raison de 3 jours maximum sur cette période**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.

Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge. Elle a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques**. Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil.

## ❖ Comité des Fêtes

**L'assemblée générale aura lieu le vendredi 14 octobre à 18h30 au préfabriqué**

Depuis 2 ans, le comité des fêtes organise les différentes manifestations de la commune en partenariat avec les élus de la commission des fêtes. Les principales manifestations sont : la ducasse et la brocante en mai, l'intervillages le 14 juillet et le marché de Noël.

Si vous désirez faire partir de l'association ou être bénévoles avant ou pendant ces fêtes, nous vous invitons à y assister ou à vous rapprocher de Jean-Michel Dubray au 06.16.02.75.63.

## **LE MARCHE DE NOËL aura lieu le 4 décembre à la salle socioculturelle**

## ❖ L'APE « Les P'tites Canailles »

L'APE "Les p'tites Canailles de Beaufort" a créé une page Facebook « APE Les ptites canailles de Beaufort » pour vous permettre de connaître les différents événements prévus, pour vous informer des réunions etc.

L'APE organise le **samedi 29 octobre 2016 une après-midi Halloween** (pour les enfants fréquentant l'école de Beaufort) à partir de 14h30 au préfabriqué, pour un petit tour dans le village afin de récolter quelques friandises et se terminera par un goûter.

D'autres actions sont également prévues cette année nous ne manquerons pas de vous les communiquer ultérieurement.



## ❖ **RAPPELS**

**Encombrants :** il n'y a plus de jours de ramassage, vous devez appeler au 03.27.64.82.67 pour convenir d'un rendez-vous.

**Gymnastique :** Les cours de Pilates ont désormais lieu le mardi de 18h30 à 19h30 à la salle socioculturelle.

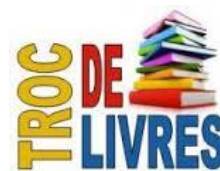
**Ping-pong :** Uniquement en loisirs, rendez-vous au local ruelle Mailly le jeudi de 18h à 19h pour les jeunes et jusque 20h pour adultes.

**Site internet:** Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à consulter notre site internet [mairie-beaufort.fr](http://mairie-beaufort.fr)

**TROC AUX LIVRES :** Ruelle MAILLY derrière l'école

Vous pouvez « troquer » vos livres **les 2e et 4e jeudis de chaque mois de 15 h à 17 h et de 18 h à 19h30** sauf pendant les vacances scolaires. Munissez-vous d'un ou deux livres que vous avez lus et relus, et venez les échanger contre de nouveaux livres de même qualité,

Prochaines ouvertures : **jeudis 13 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre**



## LE RELAIS

Un conteneur a été installé par l'association « Le Relais » derrière la mairie. Vous pouvez y déposer vos vêtements usagés ou pas.

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion. C'est ainsi que Le Relais privilégie le maintien de l'activité en France, au plus près des territoires, et la création d'emplois locaux.

**Adoptez les bons réflexes !** Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison. Les chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) doivent être en bon état ou facilement réparables. Il n'y a pas de recyclage matière possible ainsi que pour les K-way et les cirés.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

## LE TRI DES EMBALLAGES

Les poubelles mal triées font l'objet d'un refus de tri pour tout le camion et coûtent très cher à la communauté.

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

**REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri.**

- Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...
- Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ...
- Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...
- Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique



**REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri.**

- Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
- Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac



**REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre**

- Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.
- La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 : Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE n°2 : Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

### LE GUIDE DU TRI

Un doute sur la couleur du bac de recyclage ? Avec le guide du tri, vous aurez la consigne exacte, la bonne couleur de bac, des conseils personnalisés et vous direz le tri c'est simple comme bonjour !

Téléchargez l'application pour tout savoir

